Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

Ariège Pyrenees le Département 09

Communauté de Communes Couserans Pyrénées

Saint Girons De nature à vivre ensemble

LE CONTRAT DE VILLE DE SAINT-GIRONS «Cœur de ville» 2024-2030

REUNION PUBLIQUE
LE MERCREDI 20 MARS
A 18 h EN MAIRIE

SOMMAIRE

1 OBJECTIFS

2 CALENDRIER D'ELABORATION DU CONTRAT

3 PRESENTATION DU QUARTIER PRIORITAIRE

4 POINTS FORTS / FAIBLES

5 6 7 8 2024-2030 : 4 ENJEUX

Objectif : recueillir les avis des habitants pour définir ensemble le contrat de ville 2024-2030

Propositions à transmettre avant le 20 mars à jean-pierre-cabrol@hotmail.fr

- **Qu'est ce qu'un contrat de ville ?**
  - Depuis 2015, 1300 quartiers prioritaires de la politique de la ville dont le centre ville de Saint-Girons
  - Critère unique : le revenu moyen par habitant
  - Un programme de développement : le contrat de ville, signé entre l'État et les collectivités local
  - Il mobilise toutes les institutions publiques, les partenaires privés (entreprises, associations...) les habitants
  - Sa caractéristique : la participation des habitants (réunions publiques...) et de leurs représentants (le conseil citoyen, les associations, notamment)
  - A Saint-Girons : le contrat de ville a été signé en 2015 et prolongé jusqu'en 2023
  - Il touche toute la vie du quartier : économie, emploi, urbanisme, mobilité, éducation, sport, culture, social...
- **Aujourd'hui l'État engage de nouveaux contrats de villes (2024-2030)** sur les bases suivantes :
  - Finalisation avant le 31 mars 2024
  - Élaboration en lien étroit avec les habitants
  - Recentrage sur les enjeux prioritaires du quartier
  - Lancement d' un appel à projets annuel lancé par l'État en direction des collectivités, entreprises et associations pour mettre en œuvre des réalisations rattachées aux enjeux du le contrat de ville.
  - Priorité à pour les associations à des conventions d'objectifs pluriannuels

Étape 1

13 / 2 : comité de pilotage

Composition : partenaires institutionnels et Conseil Citoyen.
Co-présidé par Mme la Sous-Préfète et M le Maire de Saint-Girons.
Propose la méthode et les enjeux du futur contrat.

Étape 2

A partir du 27 / 2 : 6 commissions thématiques pour recueillir les avis des associations et des autres acteurs du quartier

- Économie, emploi, insertion
- Urbanisme, logement, mobilité, environnement
- Santé, social, accès aux droits sociaux
- Éducation, culture, sport
- Services publics, sécurité
- Jeunesse

Étape 3

Courant mars :
Consultation des habitants
- Contributions à adresser à jean-pierre-cabrol@hotmail.fr avant le 20 mars
- Diagnostic en marchant
- Réunion publique le 20 mars à 18h à la mairie

La réunion publique est ouverte à tous les habitants du centre-ville

Contributions possibles hors réunions :
jean-pierre-cabrol@hotmail.fr

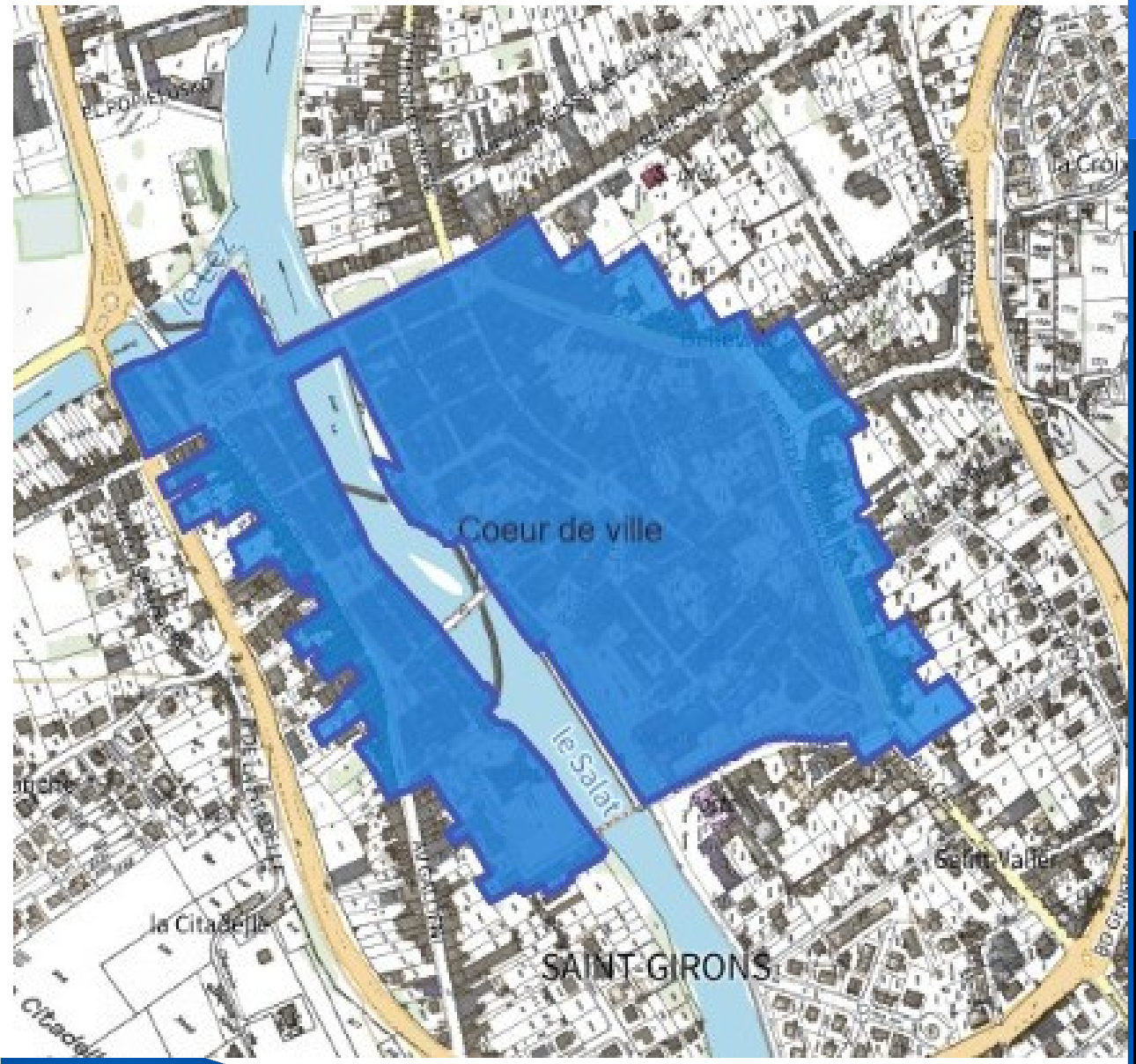

LE QUARTIER PRIORITAIRE « COEUR DE VILLE »

Caractéristiques	Évolution depuis 2015
1203 habitants	Stable
Sières, Beauregard, Palétès également concernés	
Taux pauvreté 37,3%	40,7% en 2015
Revenu moyen dispo	14640 + fortes inégalités
Chômage 243 (2022)	291 (2021)
Emplois précaires 23%	x2 en référence à CCCP
Bénéficiaires RSA : 156	+ 10 par rapport à 2015
CSS : 242 personnes	+ 18 (CMU 2015)
Petits logements 42%	Stable
17 % logements vacants	Stable
12 % commerces vacants	Plus de 20 % en 2020

POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES EN 2024

1 UNE POPULATION EN LEGERE HAUSSE DANS UN QUARTIER PARMI LES PLUS ÂGES D'OCCITANIE

> 36% des 1203 habitants ont plus de 60 ans (15 points de plus que les QPV d'Occitanie).

> 7 ménages sur 10 sont des personnes seules

> les jeunes demandent de plus en plus de logements en centre ville

2 UNE PAUVRETE EN RECUL RELATIF

> Dans les QPV d'Occitanie, ce taux est de 49% en moyenne

> le niveau de vie des habitants les plus pauvres se stabilise

> les inégalités de revenus sont fortes

3 LA PROGRESSION DES FRAGILITES SOCALES

> les indicateurs sociaux ont tendance à se dégrader

> Les fragilités sociales progressent

4 LE RECUL ENCOURA-GEANT DE LA DEMANDE D'EMPLOI

> Demandeurs d'emploi en baisse

> Le taux d'emploi des 15-64 ans est de 50.7% (+6pts).

5 LES SIGNES POSITIFS D'UNE AMORCE DE REVITALISATION DU QUARTIER

- opérations **réalisées / en projet** Gravier/Jacobins, Parc Vicomtes, Maison citoyenneté
> Projets jeunes : Centre culturel MJC, sports de glisse
- commerces supplémentaires
- services (santé, France services, etc.)

2024-2030 : 4 ENJEUX POUR LE NOUVEAU CONTRAT

Les habitants sont invités à présenter leurs propositions avant le 20 mars à :
jean-pierre-cabrol@hotmail.fr

1. Prioriser le développement économique, l'emploi et l'insertion

- Renforcer l'accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi, notamment les jeunes en insertion
- Repérer les personnes potentiellement concernées par le besoin d'insertion professionnelle, dont les invisibles, et favoriser leur insertion par les dispositifs existants, notamment Territoire zéro chômeur de longue durée
- Redynamiser le commerce en développant l'accompagnement individualisé et en privilégiant le centre ville dans les mesures d'urbanisme commercial

2024-2030 : 4 ENJEUX POUR LE NOUVEAU CONTRAT

Les habitants sont invités à présenter leurs propositions avant le 20 mars à :
jean-pierre-cabrol@hotmail.fr

2. Développer l'attractivité du centre-ville pour les jeunes

- Repérer et insérer les jeunes qui ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation
- Faciliter l'accès des jeunes au logement en centre-ville
- Prévenir, repérer et traiter les fragilités de la santé chez les jeunes
- Construire un projet périscolaire
- Développer les pratiques sportives et culturelles des jeunes
- Poursuivre le soutien aux associations

2024-2030 : 4 ENJEUX POUR LE NOUVEAU CONTRAT

Les habitants sont invités à présenter leurs propositions avant le 20 mars à : jean-pierre-cabrol@hotmail.fr

3. Améliorer l'offre de santé, l'accès aux droits et la solidarité avec les populations fragiles

- Améliorer l'offre de soins de la Maison de la santé en lien avec les contrats locaux de santé et santé mentale

- Développer la prévention et la promotion de la santé par « l'aller vers » les populations fragiles

- Réaliser une analyse des besoins sociaux et proposer les services nécessaires en lien avec les associations du secteur, en particulier pour les personnes âgées ou isolées

2024-2030 : 4 ENJEUX POUR LE NOUVEAU CONTRAT

Les habitants sont invités à présenter leurs propositions avant le 20 mars à : jean-pierre-cabrol@hotmail.fr

4. Restaurer la qualité de la vie en améliorant l'environnement, le logement, la mobilité et la sécurité

- Améliorer l'habitat et lutter contre l'habitat indigne
- Réaliser les opérations de rénovation urbaine et la revitalisation du quartier, notamment parun bâti de qualité et des espaces verts et de rencontre
- Faciliter les modes de déplacement doux et collectifs, alternatifs à la voiture individuelle
- Agir pour la prévention de la délinquance et la sécurité et contre le sentiment d'insécurité